

Jean-François Bergier : «On applique des textes sans étudier la situation des gens»

GRAND ENTRETIEN L'historien relève les points communs entre la situation des «523 déboutés» et celle des réfugiés lors de la Seconde Guerre mondiale.

VINCENT BOURQUIN

Publié le 11 juin 2005

Jean-François Bergier a présidé la commission d'experts indépendants qui a étudié le rôle de la Suisse lors de la Seconde Guerre mondiale. Etabli depuis un an et demi à Clarens, l'ancien professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich s'est opposé publiquement à la politique du canton de Vaud.

- Avec d'autres intellectuels, vous vous êtes engagé contre le renvoi des «523 déboutés». Le Conseil d'Etat ne vous a pas écouté. C'est donc un échec?

- A court terme, cela n'a pas porté ses fruits puisque le gouvernement ne semble pas disposé à plus de générosité. Ce genre d'actions tend souvent à crispier les positions et ce n'est qu'après un certain délai qu'il peut y avoir une réflexion différente. Ce qui est remarquable dans cette affaire, c'est qu'il y a eu une levée de boucliers dépassant les positions partisans. Elle inclut les milieux d'Eglise, mais aussi des intellectuels, des artistes, une large fraction de la société civile et de gens qui, comme moi, ne sont pas enclins à prendre position et à descendre dans la rue, mais qui ont estimé qu'il fallait dire quelque chose.

- Précisément, pourquoi avoir décidé de prendre position?

- D'abord, on me l'a demandé. Ensuite, la chose me choque. Je n'arrive pas à admettre que, dans notre Etat de droit, l'on recoure à la contrainte physique pour expulser des gens qui n'ont commis aucun délit. La troisième raison est que je ne peux manquer de dresser certains parallèles avec la situation prévalant durant la Seconde Guerre mondiale.

- Vous allez continuer à dénoncer ces renvois?

- Je ne suis pas du genre à brandir des pancartes. Dans la mesure où je peux avoir une certaine autorité intellectuelle, je la mets volontiers au service d'une cause qui me semble juste.

- Avez-vous eu des contacts avec les autorités vaudoises?

- Non, aucun.

- Pour revenir à ces parallèles avec la Seconde Guerre mondiale, quels

sont-ils?

- L'analogie entre les deux époques, c'est que l'on a d'un côté des textes, des règlements comme la fameuse circulaire Metzler. Et de l'autre côté, des individus. Dans les deux situations, les textes prévalent sur les personnes. Avant d'appliquer les textes à la lettre, il faut prendre en compte chaque cas individuellement. C'est ce qui ne s'est pas produit durant la guerre. Hormis quelques exceptions, les textes ont été appliqués aveuglément. Ne pas reconnaître aux Juifs ou aux Tziganes le statut de réfugié politique était une aberration. Ces gens étaient menacés de mort. Aujourd'hui, on fait la même erreur, on applique des textes à la lettre sans étudier la situation particulière des gens. Jusque dans les années 90, on a toujours abordé ces problèmes de réfugiés à travers la lunette de l'administration. On est toujours partis des textes et maintenant on prend en compte les personnes, comme le montre le mouvement de soutien formé dans le canton de Vaud.

- Le contexte idéologique est-il comparable entre aujourd'hui et il y a soixante ans?

- Le contexte idéologique de l'époque était assez paradoxal. Il y avait en Suisse une quasiunanimité pour rejeter l'idéologie nazie. Dans le même temps, et peut-être encore plus fortement, il y avait dans une large couche de la population un rejet de l'idéologie communiste. On détestait les méthodes et la politique d'Hitler, mais on le considérait comme un bouclier. Toutefois, la grande majorité des Suisses était attachée à la démocratie et aux institutions. Il faut toujours faire attention à ne pas faire l'amalgame entre antisémite et pronazi. Chez nous, l'antisémitisme existait. Il y avait comme aujourd'hui la peur de l'étranger, la peur de gens différents.

- Cette réaction face aux étrangers est-elle inéluctable en Suisse?

- Elle est relativement enracinée. La Suisse n'est pas seulement un petit pays, c'est un pays à petites cellules. Il n'y a pas de très grandes villes. Chaque canton a son individualité. C'est un milieu qui n'est pas très réceptif. Depuis le XVI^e siècle avec les premiers refuges huguenots, les villes suisses ont connu des vagues successives de réfugiés qui ont été quantitativement considérables en proportion de la population. Genève, par exemple, a vu à plusieurs reprises sa population doubler. Il y a toujours eu une réaction de rejet ou d'accueil sélectif. On retient volontiers les gens qui ont des moyens ou qui apportent quelque chose.

- La Suisse peine à regarder son passé. Suite à votre rapport, les autorités politiques n'ont pas voulu d'un vrai débat sur la question.

- Elles ont essayé d'étouffer le débat. Je le regrette car s'il pouvait avoir lieu, il nous aiderait probablement à voir plus clair dans la situation présente et permettrait de mener une politique plus ouverte.

- Ceux qui sont fortement opposés aux résultats de vos recherches sont les mêmes que ceux qui défendent une politique d'asile de plus en plus dure?

- Oui, ce sont les mêmes. Ils ne veulent voir qu'une Suisse pure, mais dure.

- Y a-t-il un point commun entre les formations fascistes des années 1940 et l'UDC?

- Non, l'UDC n'est pas fasciste. Au sein de cette formation, il y a des gens qui ont une tendance à l'autoritarisme. Mais ce n'est pas l'idéologie du parti. Je constate d'ailleurs que ce ne sont pas les membres de l'UDC qui sont les plus hostiles à notre rapport et à sa diffusion.

- C'est qui?

- Le groupe de travail «Histoire vécue» qui regroupe d'anciens militaires et des personnes qui ont vécu la guerre.

- Et Christoph Blocher?

- Il avait admis la nécessité de ce travail, il avait juste mis en doute la composition de la commission. Christoph Blocher n'a pas émis d'opinion précise sur le résultat. Certains de ses proches ont même été relativement positifs.

- La tradition humanitaire de la Suisse existe-t-elle encore?

- Oui, c'est grâce à elle qu'un grand nombre de citoyens réagissent et s'opposent à la politique menée. Toutefois, au niveau des autorités, c'est un humanitarisme sélectif, à la carte.

- Pour éviter la disparition de la tradition humanitaire, un des moyens ne serait-il pas une sensibilisation dans les écoles, liant votre rapport et la situation actuelle des réfugiés?

- Tout à fait. Pas seulement pour maintenir la tradition humanitaire, mais pour garantir nos valeurs démocratiques et fédéralistes. Il ne suffit pas de faire le lien entre les deux périodes. Il faut plutôt s'orienter vers un enseignement plus systématique de l'histoire. Les jeunes manquent de repères historiques, ignorent la chronologie et ne sont pas capables de faire un lien entre ce que nous vivons et ce qui a conduit à ce présent. Il faudrait leur donner le sens de la continuité de l'histoire dans la longue durée.

CARTE D'IDENTITÉ

Jean-François Bergier

» Naissance: le 5 décembre 1931 à Lausanne.

» Domicile: Clarens.

» Etudes: licence en lettres à l'Université de Lausanne, diplôme d'archiviste de l'Ecole nationale des Chartes, thèse de doctorat à l'Université de Genève.

» Parcours professionnel: nomination en 1963 comme professeur d'histoire économique à l'Université de Genève, nomination en 1969 comme professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Dès 1996, président de la Commission indépendante d'experts suisses sur la Seconde Guerre mondiale.

» Hobbies: l'histoire, la lecture, les promenades et les voyages.